

Image not found or type unknown



resiliation contrat auto suite a vente de ce vehicule

Par **talchan**, le **10/02/2009** à **00:57**

mon assureur se reserve le droit de me retenir 10 jours sur mon prelevement alors que j ai vendu mon vehicule il m ont explique que leur compagnie a x a en avait le droit je suis tres remonte contre eux que puis je faire